

Décision

Générale

colonial

Décision n° 172 accordant une subvention de 40.000 francs métropolitains à l'Office International des Epizooties, 12, rue de Prony, Paris..

n° 172

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/03/1953

Date de publication
9 février 1953

Date du numéro
1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de quarante mille francs .metropolitains (40.000 fr. métro) est accordée à l'Office international de zooties, 12, rue de Prony, Paris (17), au titre de contribution du Terrimire aux fraïs de fonctionnement de cet organisme pour l'année 1953. La dépense visée à l'article 1er est imputable à la Section XV,; Chap1tro AXXII, article 1er \$ 1 du Budget de fonctionnement du service local pour l'exercice 1953.